

Mise en garde

Le document ci-après reproduit les résolutions et actes du conseil d'administration. En aucun cas, des extraits de ce site ne peuvent être utilisés à des fins de contestation juridique ou de preuve. Seuls des documents émis par la secrétaire corporative du Réseau de transport de Longueuil et portant le sceau sont authentiques et font preuve de leur contenu.



ASSEMBLÉE 20-CAP-11

Procès-verbal de **l'assemblée publique ordinaire du conseil d'administration** du Réseau de transport de Longueuil, tenue conformément aux dispositions de sa loi constitutive **le jeudi 3 septembre 2020** 17 h, tenue par visioconférence.

Sont présents formant quorum :

Monsieur Jonathan Tabarah, président et conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Marilou Alarie, conseillère de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville
Madame Julie Bourgoin, conseillère de la Ville de Saint-Lambert
Monsieur Jean-François Boivin, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Nancy Decelles, représentante des usagers du transport adapté
Madame Sylvie DesGroseilliers, conseillère de la Ville de Brossard
Monsieur Michel Lanctôt, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques Lemire, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Robert Myles, conseiller de la Ville de Longueuil
Monsieur Jacques E. Poitras, conseiller de la Ville de Longueuil
Madame Magalie Queval, conseillère de la Ville de Boucherville
Monsieur Jérôme Savaria-Carrière, représentant des usagers du transport régulier

Sont également présents :

Monsieur Michel Veilleux, directeur général
Maître Carole Cousineau, directrice Affaires juridiques et secrétaire corporative
Madame Pascale Denis, directrice Finances et trésorière

1. RÉSOLUTION NUMÉRO 20-111

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-François Boivin, appuyé par Jacques E. Poitras :

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. **Période de questions du public**

Les règles encadrant la tenue des séances du conseil dans le contexte de l'état d'urgence sanitaire ont été remplacées par celles du décret 689-2020 du 25 juin 2020 et l'arrêté 2020-049 du 4 juillet 2020.

Toutefois, comme il est impossible de respecter les mesures sanitaires prévues par le décret, dont celle du maintien de la distanciation de deux mètres entre les personnes présentes, les séances se tiendront sans la présence du public.

Les usagers peuvent poser leur question, entre 12 h et 14 h le jour de la séance, via l'adresse courriel publiée sur le site internet du RTL.

Aucune question n'est adressée aux membres durant la période allouée.

3. **Adoption des procès-verbaux**

3.1 **RÉSOLUTION NUMÉRO 20-112**

Procès-verbal de l'assemblée publique ordinaire du 2 juillet 2020

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Magalie Queval :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique extraordinaire du 2 juillet 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2 **RÉSOLUTION NUMÉRO 20-113**

Procès-verbal de l'assemblée publique extraordinaire du 6 août 2020

Il est proposé par Robert Myles, appuyé par Sylvie DesGroseilliers :

D'APPROUVER, tel que présenté et rédigé, le procès-verbal de l'assemblée publique extraordinaire du 6 août 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **Dossiers – Gestion durable des ressources**

4.1 **RÉSOLUTION NUMÉRO 20-114**

Nomination d'un membre représentant du Réseau de transport de Longueuil (RTL) à titre de membre du comité de retraite des cadres intermédiaires et de premier niveau du RTL, du comité de retraite des employés syndiqués de bureau du RTL et du comité de retraite des membres et ex-membres des employés d'entretien de la STRSM (CSN)

Il est proposé par Michel Lanctôt, appuyé par Jean-François Boivin :

DE RENOUVELER, pour une période de trois (3) ans, les mandats de madame Martine Alie, directrice des Ressources humaines, à titre de membre représentant le RTL sur les trois (3) comités de retraite du RTL suivants :

- Comité de retraite des cadres intermédiaires et de premier niveau du RTL;
- Comité de retraite des employés syndiqués de bureau du RTL;
- Comité de retraite des membres et ex-membres des employés d'entretien de la STRSM (CSN).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 **RÉSOLUTION NUMÉRO 20-115**

Approbation de l'addenda à l'entente relative à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus

Il est proposé par Jacques Lemire, appuyé par Magalie Queval :

D'APPROUVER l'addenda de l'entente relative à l'accessibilité au transport en commun pour les usagers de 65 ans et plus intervenue le 17 décembre 2018 entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Ville de Longueuil, lequel a pour but de modifier la période de renouvellement du titre pour l'utilisateur. L'encodage du laissez-passer se fera annuellement au lieu de semestriellement.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cet addenda.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-116

Approbation d'une entente relative à la mise en place de mesures préférentielles pour autobus sur le boulevard Cousineau à Longueuil entre le RTL et la Ville de Longueuil et contribution financière de la Ville

Il est proposé par Jean-François Boivin, appuyé par Jacques E. Poitras :

D'APPROUVER l'entente relative à la mise en place de mesures préférentielles pour autobus dans l'axe du boulevard Cousineau à Longueuil à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et la Ville de Longueuil, laquelle a pour but de définir les obligations des parties relatives à l'implantation de cette voie réservée;

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, cette entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.4 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-117

Renouvellement des ententes pour le transport des élèves des écoles secondaires du Centre de services scolaire Marie-Victorin, du Centre de services scolaire Riverside et ajout du Centre de services scolaire des Patriotes

Il est proposé par Marilou Alarie, appuyé par Nancy Decelles :

D'APPROUVER le renouvellement de l'entente à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et le Centre de services scolaire Marie-Victorin (CSSMV), anciennement la Commission scolaire Marie-Victorin, afin d'établir les termes et conditions permettant aux élèves des écoles secondaires qui sont éligibles au transport scolaire intégré et qui résident dans la zone RTL qu'il a prédéterminée, d'utiliser à cette fin le service de transport en commun du RTL.

D'APPROUVER le renouvellement de l'entente à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et le Centre de services scolaire Riverside (CSSR), anciennement la commission scolaire Riverside, afin d'établir les termes et conditions permettant aux élèves des écoles secondaires qui sont éligibles au transport scolaire intégré et qui résident dans la zone RTL qu'il a prédéterminée, d'utiliser à cette fin le service de transport en commun du RTL.

D'APPROUVER l'entente à intervenir entre le Réseau de transport de Longueuil (RTL) et le Centre de services scolaire des patriotes (CSSdP), anciennement la commission scolaire des Patriotes, afin d'établir les termes et conditions permettant aux élèves des écoles secondaires qui sont éligibles au transport scolaire intégré et qui résident dans la zone RTL qu'il a prédéterminée, d'utiliser à cette fin le service de transport en commun du RTL.

D'AUTORISER le directeur général à signer, pour et au nom du RTL, ces ententes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-118

Octroi de contrat – Service de déneigement de voies réservées

Il est proposé par Robert Myles, appuyé par Michel Lanctôt :

D'OCTROYER le contrat à la suite de l'appel d'offres public P20-045 – Service de déneigement de voies réservées, aux plus bas soumissionnaires conformes, soit LES ENTREPRISES VENTEC INC. et CONSTRUCTION GFL INC., aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 723 585,97 \$ (taxes incluses), pour la durée complète du contrat, conformément aux soumissions déposées et aux conditions de l'appel d'offres, pour un montant n'excédant pas les crédits disponibles.

Adjudicataires	Montants
LES ENTREPRISES VENTEC INC.	272 835,68 \$
CONSTRUCTION GFL INC.	450 750,29 \$
Total (Taxes incluses) :	723 585,97 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.6 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-119

Octroi de contrat – Gestion de l’entretien et de la maintenance des stationnements incitatifs et terminus du RTL

Il est proposé par Jérôme Savaria-Carrière, appuyé par Jean-François Boivin :

D’OCTROYER le contrat à la suite de l’appel d’offres public P20-038 – Gestion de l’entretien et de la maintenance des stationnements incitatifs et terminus du Réseau de transport de Longueuil (RTL), au seul, soumissionnaire conforme ayant obtenu un pointage final, soit l’entreprise OPSIS GESTION D’INFRASTRUCTURE INC., aux prix unitaires soumis, pour un montant total estimé à 7 862 676,90 \$ (taxes incluses), pour une durée de trois (3) ans, conformément à la soumission déposée et aux conditions de l’appel d’offres, pour un montant n’excédant pas les crédits disponibles.

Le contrat est pourvu de deux périodes optionnelles permettant au RTL de prolonger respectivement de un (1) an et de dix (10) mois le contrat. Le RTL se réserve tous les droits pour l’exercice de ces options.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

4.7 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-120

Dépôt – Liste des chèques émis

PRENDRE acte du dépôt de la liste des chèques émis pour la période du 16 juin 2020 au 16 août 2020 pour le paiement des comptes inscrits au montant de 26 811 463,60 \$.

4.8 RÉSOLUTION NUMÉRO 20-121

Dépôt – Bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus – juin et juillet 2020

PRENDRE acte du dépôt de la liste des bons de commande, contrats et ententes de 25 000 \$ et plus pour les mois de juin et juillet 2020.

5. **Intervention des membres du conseil**

Chacun des membres s’adresse à l’audience tour à tour.

6. **Affaires nouvelles**

Aucun sujet n’est proposé.

7. RÉSOLUTION NUMÉRO 20-122

Levée de l’assemblée

Il est proposé par Nancy Decelles, appuyé par Sylvie DesGroseilliers de lever la présente assemblée.

Il est 17h35.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ